

# LES SITES AUROLONIX-MAIL.COM - MINDBURST.IO - BRAINBURST.IO

**Categories:** [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

**Tag:** [Enquête](#)



Le site aurolonix-mail.com propose comme une multitude d'autres de faire du trading. Ce placement est toujours à très haut risque. En aucun cas, le capital ne peut être sécurisé. Plus de 80 % des consommateurs ont perdu de l'argent. Avec des escrocs, la perte est sûre à 100 %. Ils n'ont bien sur aucun agrément !

## Les sites internet

### Le site aurolonix-mail.com

Il a été créé le 27/06/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/aurolonix-mail.com>

### Le site brainburst.io

Il a été créé le 20/02/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/brainburst.io>

## Le site mindburst.io

Il a été créé le 17/01/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/mindburst.io>

## Nos recherches

Les sites n'ont pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Il est à noter les "portes d'entrées" brainburst.io et mindburst.io menant vers le site aurolonix-mail.com

Le règlement se fait sur le site mindburst.io mais la page contenant la synthèse du paiement des 250 € contient le nom de brainburst. Le site mindburst remplace brainburst mais on a oublié d'ôter l'ancien nom !

Le copie / collé n'est pas toujours simple à utiliser....

## Le téléphone

Les sites utilisent :

Le numéro 1 520 221 7721

Le numéro 44 20 30 05 26 53

Le numéro 44 20 38 56 42 63

## Les faux noms

Les sites utilisent :

- M. Christian LANDRY

## Les produits

Il est proposé d'effectuer des opérations de trading.

## Les règlements

Les sites utilisent :

Le site internet mindburst.io

## Les informations juridiques

Aucune information juridique n'est fiable .

## Conclusion

### **Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?**

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

### **Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :**

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages.

Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

### **ATTENTION !**

**Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.**

**Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.**

**Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>**

*Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.*

*Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.*

